



Le 19 octobre 2026

REFUSONS D'ETRE DES VICTIMES DE LEUR AUSTERITE POUR LA DEFENSE DE NOS INTERETS ET DE NOS DROITS : MOBILISONS-NOUS !

Durant ces derniers jours, de nombreux de jeunes scolarisés dans plusieurs lycées se sont mobilisés pour dénoncer leurs mauvaises conditions d'apprentissage : locaux dans un état dégradé, encadrement pédagogique insuffisant. En agissant ainsi, ils ont fait montre de détermination et indiqué la voie à suivre.

Le 29 septembre dernier, plusieurs centaines des salariés, autant du secteur public (Santé, Education, Finances Publiques, etc.) que du secteur privé (Transport, Bâtiment, EDF, Agriculture, Commerce, etc.), des retraités, ont crié leur colère dans les rues de Fort de France. Ils avaient répondu à l'appel de plusieurs syndicats dont la CGTM pour dénoncer les mesures draconiennes et scélérates prévues par le gouvernement pour le budget 2027 : **54 milliards d'euros d'économies à réaliser sur le dos des classes populaires**

Les conditions de vie deviennent de plus en plus chères et insupportables et ne cessent de se détériorer.

- **Les salaires et les allocations sont bloqués, les pensions de retraite sont bloquées,**
- **Les prix des carburants flambent**
- **Les services publics sont de plus en plus insuffisants et défaillants (Transport, Santé, ...)**

La manifestation du 29 septembre 2026 ne suffira pas pour faire reculer le gouvernement.

Ici et là, des luttes se déroulent. Certaines ont duré des mois, des semaines. D'autres se préparent et sont sur le point de se déclencher. C'est bien le signe d'un ras-le bol chez les travailleurs.

Le Rassemblement pour la Protection des Peuples et des Ressources afro-caribéens (RPPRAC) a lancé la reprise de ses mobilisations ce lundi 19 octobre 2026. L'organisation syndicale CDMT a de son côté déposé un préavis de grève prenant effet à partir de ce même jour.

Discuter de la situation, mais aussi de la mise en mouvement collective pour défendre nos revendications est indispensable. Les moyens de les satisfaire existent. L'argent existe dans les caisses du grand patronat, mais également de l'Etat.

**Retrouvons-nous lundi 19 octobre 2026 à 16.30 à la
Maison des Syndicats pour préparer et organiser la
riposte face aux attaques dont nous sommes l'objet.**

Confédération Générale du Travail de la Martinique

Porte 2, Maison des Syndicats, Boulevard du Général de Gaulle, 97200, Fort de France

Tél. : 0596 70 57 17 ; Télécopie : 0596 63 80 10 // Internet : <http://www.cgt-martinique.fr> // mël : cgtm.972@orange.fr